tuaire réservé aux moines. Le verrou intérieur de la porte était poussé.

Les magistrats une fois entrés sommèrent les Chartreux de sortir du monastère. Ils refusèrent encore, disant qu'ils ne céderaient qu'à la force. Deux gendarmes entourèrent chacun des Chartreux qui, touchés à l'épaule, se levèrent.

Les Chartreux ont défilé en file indienne entre une double haie de soldats. En sortant du monastère par la porte brisée il y a un instant et en se rendant à l'ancienn. hôtellerie des moines marchaient encore entre une double haie de fantassins, puis de dragons. Chacun d'eux était entre deux gendarmes. Nous en avons compté vingt-trois, dont dix-neuf portaient la robe blanche.

Un silence complet se fit quand ils parurent ; puis, ce furent de longues acclamations.

Ces Chartreux ont déclaré vouloir descendre à Saint-Laurent-du-Pont à pied, après l'interrogatoire.

Les mandats d'amener ne seront pas maintenus ; les moines partent pour Pignerol.

Les Chartreux expulsés étaient 23, dont 15 Pères et 8 Frères. Avec eux, dans le couvent, se trouvaient M. Pichat, député de la circonscription, et Mᵉ Poncet, avocat.

L'expulsion a duré plus de deux heures au milieu de manifestations.

UN COLONEL REBELLE

La nouvelle que nous annoncions hier en « Dernière Heure » est confirmée :

Après le lieutenant-colonel de Saint-Rémy et le commandant Le Roy-Ladurye, qui ont refusé, il y a quelques mois, de prêter leur concours à la fermeture des écoles congréganistes, en Bretagne, voici que le colonel Frédy de Coubertin, du 4e dragons, demande sa mise à la retraite plutôt que de s'associer à l'expulsion des Chartreux.

Seulement, cet officier a mieux compris que ses prédécesseurs, dans cette voie, comment il devait concilier son rôle de soldat avec ses scrupules de catholique et de croyant.

Ayant reçu l'ordre de mettre deux escadrons de son régiment à la disposition du procureur général de Grenoble, pour exécuter une décision judiciaire concernant les Chartreux, il a commencé par transmettre cet ordre qu'il ne lui appartenait pas d'annihiler. Ses cavaliers ont été mis en route, sous la conduite de leurs chefs directs ; après quoi, le colonel de Coubertin a écrit au ministre de la guerre pour demander à être relevé de son emploi.

Entré à Saint-Cyr en 1867, le colonel de Coubertin compte trente-six ans de services et a, par conséquent, droit à sa retraite.

En juin 1899, M. de Coubertin, qui était lieutenant-colonel au 2e cuirassiers à Paris, fut envoyé à Cambrai, au 4e régiment.

Chez les Chouans

AU MONASTERE DE KERBENEAT

Landerneau, 29 avril. — MM. Seigland et Kiom, commissaires de police de Landerneau et de Morlaix, sont arrivés devant le monastère de Kerbénéat escortés par des brigades de gendarmerie de Landerneau, Landivisiau et de la Martyre.

Les paysans qui étaient retournés aux champs ont été surpris. Ils sont aussitôt accourus et ont poussé des cris hostiles contre les commissaires, principalement contre M. Seigland, à qui ils ont essayé de faire un mauvais parti.

Les paysans criaient : « Vivent les pères ! Vive la liberté ! A bas les tyrans ! »

A leur arrivée à l'abbaye, les commissaires de police, ceints de leurs écharpes et accompagnés des gendarmes ont avec leurs cannes, frappé à toutes les portes sans pouvoir obtenir une réponse.

Les commissaires et les gendarmes ont alors pénétré dans le jardin du monastère et c'est seulement au bout d'une heure de tentatives et de recherches qu'ils se sont trouvés en face du père Corentin.

M. Seigland lui a déclaré qu'il venait par ordre du préfet du Finistère apposer les scellés.

Le père Corentin lui répondit que le juge de paix de Landivisiau s'était déjà présenté la veille et avait procédé à cette pose des scellés en vertu d'instructions du procureur de la République et à la requête de M. Lecouturier, liquidateur des biens des bénédictins.

Les commissaires se sont aussitôt assurés de l'authenticité des scellés, de la signature et du cachet du juge de paix.

Le père Corentin leur a déclaré que les bénédictins du monastère s'étaient dispersés, les uns étant partis en Angleterre, les autres se trouvant dans des fermes voisines.

Tandis que ces pourparlers se poursuivaient, les paysans criaient : « Vivent les pères ! A bas Combes ! A bas les tyrans ! »

Le départ des commissaires et de leur escorte de gendarmes a été l'objet d'un redoublement de manifestations hostiles.

A la suite de la surprise du matin, les paysans ont décidé de monter jour et nuit la garde devant l'abbaye de Kerbénéat.

Les paysans se montrent de plus en plus surexcités et l'on n'est pas sans appréhensions au sujet des opérations de la levée des scellés qui vont s'effectuer vendredi matin, en présence du juge de paix de Landivisiau.

M. Lecouturier, liquidateur judiciaire, doit y assister, aucun mandataire n'ayant été trouvé dans le pays pour le représenter.

Le commissaire de police de Landerneau, M. Seigland, dont le congé se trouve toujours ajourné par ordre de la préfecture, a pris des mesures d'ordre spéciales à cet effet.

Les mêmes brigades de gendarmerie à cheval que ce matin se rendront à Kerbénéat, afin d'escorter la voiture de M. Lecouturier.

Les Capucins de Marseille

Marseille, 29 avril. — Les abords du couvent des Capucins restent calmes. La foule maintenue au cours Devilliers est moins nombreuse qu'hier. Aucun incident ne s'est produit. Les manifestants paraissent avoir fait place aux curieux.

Dans l'intérieur du cloître, les Pères attendent derrière la porte barricadée en compagnie de quelques fidèles, la signification du mandat de comparution décerné hier soir contre six d'entre eux.

Couvent barricadé à Nantes

MAGISTRATS REBELLES

Nantes, 29 avril. — Aussitôt que le jugement de référé autorisant l'apposition des scellés sur l'établissement des Prémontrés eut été rendu, hier soir, les amis des religieux se portèrent vers le couvent, situé dans le faubourg Saint-Donatien, près de la route de Paris, mais personne ne se présenta pour exécuter le jugement.

La matinée s'est également passée dans l'attente.

Le couvent est solidement barricadé, et garni de nombreux défenseurs. Pour y pénétrer, il faudra forcer une cloison de planches maintenue par des bancs de fer.

M. Francheteau, juge de paix du 2e canton, se refuse d'opérer dans cette circonstance, en raison de son grand âge, et ce fait qu'il est démissionnaire depuis deux mois.

Ses deux suppléants refusent également.

Dans l'Ardèche

Privas, 29 avril. — Le brigadier de gendarmerie de Joyeuse s'est rendu, avec quatre gendarmes, au couvent des Oblats, à La Blachère.

Dès que leur arrivée a été signalée, la cloche du couvent a été mise en branle pour avertir la population.

Malgré une pluie diluvienne, une foule de quatre à cinq cents personnes, composée presque en totalité de femmes et d'enfants, accourut, ce qui n'empêcha pas le brigadier et ses hommes d'atteindre les portes du couvent.

Aux coups de sonnette du brigadier, une fenêtre du premier étage s'ouvrit et le supérieur y apparut, demandant ce qu'on voulait. Le brigadier fit connaître l'objet de sa mission, qui était de constater si les religieux avaient quitté le couvent.

— Nous sommes chez nous, répondit le supérieur, et nous ne sortirons pas.

Pendant ce court colloque, la foule avait entouré les gendarmes ; mais, devant l'attitude énergique du brigadier, aucun des manifestants n'usa de violence ; ils se contentèrent d'invectiver les représentants de la loi, et de proférer des menaces contre le juge de paix qui est attendu demain.

Des amis des Oblats parcoururent les villages, invitant les habitants à se rendre au couvent pour défendre les religieux.

Les évêques et le Gouvernement

Voici la liste des évêques qui acceptent les circulaires ministérielles envoyées par la direction des cultes à tous les chefs de diocèses.

MM. Fuzet, archevêque de Rouen ; Schoefer, évêque de Tarbes ; Deramecourt, évêque de Soissons ; Servonnet, archevêque de Bourges ; Sueur, archevêque d'Avignon ; Mignot, archevêque d'Albi ; Francqueville, évêque de Rodez ; Williez, évêque d'Arras ; Bouquet, évêque de Mende ; Geay, évêque de Laval.

Beaucoup d'évêques gardent encore un silence que l'on peut interpréter comme une soumission aux ordres du gouvernement.

Les évêques rebelles sont beaucoup plus nombreux. On connaît les deux circulaires qui divisent l'épiscopat en deux camps.

Par la première, il était enjoint aux chefs des diocèses « de faire cesser immédiatement la célébration de tout office religieux dans les lieux de culte qui ne peuvent justifier d'un décret d'autorisation ». Par la seconde, M. Combes mettait les évêques en demeure d'interdire la prédication aux membres des congrégations non autorisées.

Parmi les évêques en révolte contre les ordres du gouvernement, citons : MM. Turinaz, évêque de Nancy ; de Briey, évêque de Meaux ; Langénieux, archevêque de Reims ; Couillié, archevêque de Lyon ; Richard, archevêque de Paris ; Perraud, évêque d'Autun ; Henry, évêque de Grenoble ; Chapon, évêque de Nice ; Sonnois, archevêque de Cambrai, etc...

Les dockers de Marseille

Coups de revolver. — Plusieurs blessés.

Marseille, 29 avril. — Le travail est à peu près nul ce matin sur les quais. On a embauché à peine 1.400 hommes, dont la moitié, dockers habituels, sont employés sur les quelques chantiers des entrepreneurs ayant adhéré à la journée de neuf heures. L'autre moitié est composée d'ouvriers occasionnels.

Il s'est produit ce matin un très violent incident. Vers six heures et demie, les contremaîtres venaient d'embaucher un certain nombre de cette dernière catégorie d'ouvriers qu'on désigne sous le nom de « chalumeaux », et ils allaient commencer leur besogne sur les chantiers de la Compagnie transatlantique lorsque les dockers chômeurs qui stationnaient sur le quai, en grand nombre, se mirent à pousser des huées et à siffler.

Les ouvriers occasionnels furent interloqués par cette hostilité, et trois d'entre eux, des Italiens, le nommé Fredenucci et ses deux fils, âgés de vingt-sept et dix-sept ans, perdirent la tête au point de monter sur un tas de marchandises, d'où ils déchargèrent leurs revolvers sur la foule. Deux dockers, les nommés Barthélémy Grisoni et Laudrit, furent blessés par les balles.

Il se produisit alors une panique et la police arriva juste à temps pour empêcher les dockers de lyncher les Italiens. Ceux-ci, du reste, s'étaient réfugiés sur des chalands et on les conduisit, en barque, au commissariat de police du quinzième arrondissement, en les faisant accoster au quai intérieur des Messageries maritimes.

Grâce à cette circonstance, ils ont pu échapper à une exécution que la colère des dockers rendait certaine. Le procureur de la République, informé, a fait écrouer les trois ouvriers italiens.

M. LOUBET EN AFRIQUE

A BIZERTE

Bizerte, 29 avril. — La *Jeanne-d'Arc*, ayant à son bord le président, MM. Fallières, Etienne et les ministres, a mouillé en rade, ce matin, à Bizerte, à cinq heures quarante-cinq.

A sept heures, M. Loubet mettait pied à terre. Il est reçu par l'amiral Pottier, le général Marmier, gouverneur de Bizerte, et de nombreuses personnalités militaires .

Un seul discours est prononcé par M. Coste président de la Chambre de commerce de Bizerte.

Les présentations ont ensuite lieu. Le président de la République, en réponse au consul d'Angleterre, dit que la démarche de la colonie britannique le touche vivement, et qu'il fera part à S. M. le roi du plaisir qu'il a éprouvé en recevant ceux de ses sujets résidant à Bizerte.

M. Loubet remet quelques décorations, puis il visite longuement les fortifications de Bizerte.

Au déjeuner, qui a lieu à Bizerte, M. Pichon, résident général, prononce un long discours.

A quatre heures, le président quittait la Tunisie, à bord de la *Jeanne-d'Arc*, pour rentrer à Marseille. M. Pelletan se trouve également à bord.

On compte arriver à Marseille demain à cinq heures du soir.

Le président après avoir reçu les officiers de l'escadre américaine à bord quittera Marseille par le rapide du soir. Il sera à Paris vendredi matin à huit heures.

Son train spécial le prendra sur le port de la Joliette, en sorte que M. Loubet ne traversera pas Marseille.

L'ESCADRE AMERICAINE A MARSEILLE

Marseille, 29 avril. — A sept heures, la vigie signale l'arrivée de l'escadre américaine dans les eaux du golfe.

Sur la jetée, malgré le temps brumeux, une foule énorme essaie d'apercevoir les quatre navires que la République des Etats-Unis envoie pour saluer le Président de la République.

A sept heures et demie, une salve de 21 coups de canon est tirée par l'escadre américaine qui salue la terre française. Le sémaphore salue et le fort répond.

La jetée est noire de monde.

MORT DE COUTURIER

Paris, 29 avril. — Un jeune dessinateur de vigoureux talent, Couturier, qui publia dans notre journal des dessins très remarqués, vient de mourir, à l'âge de trente ans à peine.

Couturier avait collaboré à tous les organes d'avant-garde et mis vaillamment son crayon incisif et de cinglante ironie, au service de la cause démocratique.

Congrès d'employés de chemins de fer

Paris, 29 avril. — Ce matin s'est ouvert à la Bourse du Travail, le Congrès des employés de chemins de fer de la Compagnie de l'Ouest.

Vingt-huit groupes sont représentés par dix-sept délégués.

Après avoir nommé son bureau, le Congrès a examiné les questions portées à l'ordre du jour.

Les congressistes se sont ensuite séparés après s'être donné rendez-vous pour demain, jour du Congrès général de tous les travailleurs des Chemins de fer.

Faits Divers

HORS RÉGION

Les Devoirs de l'Amant

Sous ce titre, nous lisons dans le *Petit Parisien* :

« Les amants qui abandonnent leurs anciennes compagnes avec leur progéniture ne sont pas à l'abri de la loi et de ses conséquences.

M. Henri Lesur, artiste peintre, élève de Flameng, médaillé au Salon et à diverses expositions, avait fait au temps de sa jeunesse, la connaissance d'une demoiselle Caroline Rallet.

On s'aimait et cette union paraissait, comme toujours au début, devoir être éternelle.

En réalité, elle ne dura que dix ans, années au cours desquelles Mlle Rallet mit au monde une fille, en 1888 et un garçon en 1889. Ces enfants sont âgés aujourd'hui de quinze et quatorze ans.

En 1896, (les caractères changent), M. Henri Lesur, trouvant sans doute pesante la vie qu'il menait, songea à se débarrasser de la chaîne qu'il avait rivée à son pied.

Il le fit avec une certaine désinvolture. Sans motifs et brusquement, il quitta Mlle Rallet. Etait-ce pour contracter une nouvelle union, légitime, celle-là ? Non ! mais pour se jeter dans les bras d'une autre maîtresse.

L'amie délaissée supporta ce coup avec une grande dignité, bien que sa vie fut désormais brisée et que ses projets d'avenir fussent par ce fait anéantis. Elle travailla. Malheureusement, le noir guignon s'attacha à elle;la maladie vint et la terrassa.Force lui fut quelque dégoût qu'elle en eût, d'aller frapper à la porte de celui qui au mépris des serments d'autrefois l'avait si froidement abandonnée.

Ses sollicitations étant restées vaines, elle crut devoir s'adresser aux tribunaux.

Elle obtint gain de cause. La cinquième chambre lui accorda pour ses deux enfants une pension mensuelle de 300 francs.

M. Lesur fit appel, et ce procès revenait hier devant la cour de Paris. Trouvant dans la correspondance échangée entre l'amant et la maîtresse un engagement suffisant, les magistrats ont confirmé le premier jugement tout en réduisant la pension de 300 à 200 francs par mois. »

Il s'agit de l'auteur des « Communiantes », du Roubaisien Victor-Henri Lesur, élève de M. François Flameng, qui fut lauréat du salon de 1887, et obtint, en 1900, aux Etats-Unis, une médaille de 3e classe.

DANS LA RÉGION

Tentative de meurtre

A FLINES-LEZ-RACHES

Une cabaretière blessée par une cliente. — Pour se venger ou pour voler? — Etat grave de la victime.

Un drame au revolver, dont les conséquences, il est permis de l'espérer, ne seront pas mortelles pour la victime, vient de mettre en émoi toute la commune de Flines-lez-Raches, située à trois lieues de Douai.

Voici exactement comment les choses se sont passées :

Mme Bourlard-Flon, cabaretière, âgée de 28 ans, se trouvait seule, mardi vers trois heures de l'après-midi, dans son estaminet, situé rue de la Mairie, en face du château de M. Lespagnol, lorsqu'une femme entra dans l'établissement et demanda une bouteille de vin à emporter. La cabaretière, sans défiance, descendit à sa cave pour y chercher la bouteille demandée.

Mme Bourlard était à peine remontée que l'inconnue lui en demandait une autre, ce qui nécessita un second voyage à la cave. Puis, au bout de quelques instants, la cliente demanda à la cabaretière la monnaie de 500 francs. Mme Bourlard déclarant qu'elle n'avait pas tant d'argent chez elle, la femme se ravisa une seconde fois et demanda une troisième bouteille. Pour la troisième fois, Mme Bourlard descendit à la cave. C'est alors que l'inconnue la suivit et lui tira trois coups de revolver, dont un seul atteignit à la poitrine la cabaretière qui, néanmoins, trouva la force de remonter l'escalier, de traverser la rue et de se réfugier chez un voisin, M. Marmouset, en appelant au secours.

Pendant ce temps, la meurtrière prenait la fuite et s'arrêtait chez M. Derégneaucourt, épicier-charcutier, rue du Coin, comme pour y faire un achat.

LA MEURTRIERE ARRETEE

Mais, aux cris de la victime, des voisins étaient sortis de chez eux et avaient aperçu la fuyarde. Ils se lancèrent à sa poursuite et la rejoignirent dans le magasin où elle venait d'entrer.

Conduite à la Mairie, la femme y subit un rapide interrogatoire de la part de M. Lohmann, commissaire spécial de Douai, qui se trouvait par hasard dans la commune. C'était une nommée Marie Delplanque, âgée de 38 ans, née à Coutiches, ancienne cabaretière à Douai, quai du Commerce, où elle avait été condamnée, il y a environ deux mois, à la prison pour excitation de mineures à la débauche.

Après une enquête très sommaire qui lui permit de conclure à la réelle gravité des faits, M. Lohmann envoya un télégramme au parquet et à la gendarmerie .

Vers huit heures du soir, le parquet représenté par M. Achard, procureur de la République ; Bottin, juge d'instruction et Saudemont, greffier, descendait à Flines-lez-Raches. La fille Delplanque, interrogée par les magistrats, ne chercha pas à nier les faits. Toutefois, le mobile qui l'a poussée, n'a pu encore être éclairci.

Cette fille serait quasi déséquilibrée, et peut-être avait-elle l'intention de voler chez sa victime, car, lorsqu'elle lui a demandé la monnaie de 500 francs, elle n'avait en poche qu'une somme de cinq francs environ.

Il ne semble guère, d'autre part, qu'on se trouve en présence d'une vengeance personnelle féminine. Nous laisserons d'ailleurs à la justice le soin d'éclaircir ce point.

La fille Delplanque a été conduite à Douai et écrouée à la prison Saint-Vaast, vers dix heures du soir. Environ quatre cents habitants de Flines ,indignés à la nouvelle du lâche attentat qu'elle venait de commettre, la suivirent jusqu'à la gare en la conspuant. Les gendarmes eurent beaucoup de peine à la préserver des atteintes de la foule.

L'ETAT DE LA VICTIME

Quant à la malheureuse victime, qui est enceinte de cinq mois, son état est très grave, quoique tout espoir ne soit point perdu de la sauver.

La balle a traversé le poumon droit et a dû se loger dans la région dorsale. Le docteur Dransart qui lui avait donné les premiers soins, a appelé en consultation, hier, le docteur Kohl, de Lille. Celui-ci estime que l'extraction de la balle est trop dangereuse pour qu'on se risque à la tenter avant une huitaine de jours. Une hémorragie serait, en effet, à redouter, car elle provoquerait une issue fatale.

Ajoutons que les époux Bourlard-Flon sont très estimés à Flines et à Bouvignies où le mari exerce la profession de bourrelier. Ils sont d'ailleurs alliés à plusieurs familles très honorables de Douai.

NOUVELLE DESCENTE DU PARQUET

Le parquet est descendu à nouveau à Flines-lez-Raches, mercredi après-midi. Plusieurs témoins ont été interrogés, dont M. Bourlard, le mari de la victime, qui se trouve être du même pays que la fille Delplanque, c'est-à-dire de Coutiches. C'est à ce titre qu'il connaissait la meurtrière qui, à bout de ressources, littéralement aux abois depuis ses récentes condamnations et quelques difficultés avec l'administration des contributions indirectes, aurait peut-être songé à lui pour obtenir quelque prêt d'argent.

L'enquête du parquet aurait même trouvé confirmation de cette hypothèse et la fille Delplanque, aux dires de certaines personnes, se serait informée à diverses reprises, de la situation des époux Bourlard. De là à expliquer son odieux attentat, il y aurait loin, mais il semble de plus en plus, d'après le sens vague de ses déclarations mêmes, que la fille Delplanque soit une détraquée. La vie déréglée qu'elle a menée depuis longtemps aurait d'ailleurs largement contribué à provoquer ce résultat .

LA GRÈVE DE La Gorgue-Estaires

LA SITUATION

Tout est calme dans la ville ; les grévistes tiennent leur promesse, on ne se douterait jamais à l'aspect des rues, et dans une aussi petite ville, qu'il y a environ 2000 ouvriers qui chôment, aussi le maire en sera-t-il pour ses frais en ayant fait venir tant de troupes.

On ne saurait trop blâmer l'*Echo du Nord* pour ses odieux mensonges. Aussi les grévistes ont-ils invité le rédacteur qui s'est rendu sur les lieux, à bien vouloir sans tarder rectifier son article de mercredi, et à l'avenir de mieux s'informer.

Hier matin, un groupe de grévistes de 120 environ, s'est rendu à Merville pour quêter. La recette s'est élevée à environ 400 francs.

LETTRE AU MAIRE DE LILLE

Le Comité de la grève a envoyé la lettre suivante au maire de Lille.

« Vous avez dû apprendre par vos amis communs que nous sommes en grève générale pour augmentation de salaire. Nous avons profité de la circonstance pour former un Syndicat de l'Industrie Textile de la Gorgue-Estaires et des environs. Malheureusement les fonds manquent, mais la volonté reste entière, car nous avons décidé de maintenir intégralement nos revendications pleinement justifiées. Hier nous avons reçu la visite du citoyen Desmons du *Réveil du Nord*, et une délégation de l'Industrie textile de Lille et des environs, qui nous a encouragé à vous écrire pour obtenir l'autorisation de quêter dans la ville de Lille le jour de la Fête du 1er Mai et quelques jours suivants. Nous espérons citoyen, que vous aurez l'obligeance de bien vouloir mettre des troncs à la disposition des grévistes qui se présenteront avec l'autorisation du Comité de la Grève.

En attendant votre réponse recevez notre salut fraternel. »

Le Comité de la Grève.

La même lettre a été envoyée au citoyen Basly, maire de Lens, pour la Fête du 1er Mai.

Les grévistes se proposent d'aller faire une quête à Armentières.

Nous leur souhaitons bonne chance. A cet effet ils nous prient d'insérer la note suivante :

Pour éviter quelques abus commis par des étrangers aux grévistes, nous prions les camarades de ne donner qu'aux quêteurs porteurs de troncs ou de cachets.

Les ouvriers se plaignent vivement de l'attitude du maire d'Estaires qui a pour sa bonne part provoqué l'invasion de soldats et de pandores qui pullulent en ville.

LES CONGRÉGATIONS

LES REDEMPTORISTES DE LILLE

Le supérieur des rédemptoristes de la cour des Bourloires, ayant, ainsi que nous l'avons annoncé, refusé de quitter le couvent, le parquet a été saisi par la Préfecture de l'état de rébellion de cette congrégation.

L'instruction de cette affaire a été confiée à M. Delalé, juge d'instruction. Ce magistrat a convoqué dans son cabinet, pour aujourd'hui, le sieur Dupuis, supérieur des rédemptoristes.

Si ce dernier refuse de se rendre à cette convocation et persiste à vouloir tenir en échec la loi sur les congrégations, son expulsion et celle de ses associés aura lieu sous peu par la force, et *manu militari* si c'est nécessaire.

Après cela, ces moines pourront se donner auprès des vieilles bigotes, l'auréole de martyrs de la cause apostolique et romaine.

LE DEPART DES PETITS FRERES DE MARIE A CARVIN

On nous annonce que les petits frères de Marie qui tenaient un établissement d'enseignement congréganiste à Carvin sont partis dans la journée de mardi par le train de 3 heures 14 minutes, direction d'Hénin-Liétard. Ce départ n'a été nullement remarqué

Le bruit circule que le frère directeur qui est resté, nous assure-t-on, aurait l'intention de créer une école libre et qu'il ferait transformer sa soutane pour en faire une redingote, avec un ample gilet dont il s'affublerait pour la Fête du 1er Mai.

Profitant de la fête du travail il aurait l'intention de manifester avec les ouvriers en assistant à la réunion contradictoire qui aura lieu à l'Alcazar.

Par suite de la fermeture de l'Ecole des frères et en raison de l'arrivée de nouveaux élèves à l'école publique des garçons, dirigée par M. Mayeur, M. Bedts, inspecteur primaire est venu visiter les classes et accompagné de M. le maire ils ont examiné la possibilité d'ouvrir de nouvelles classes.

Drame de famille à Valenciennes

Un drame navrant vient de mettre en émoi le faubourg de Paris.

Les époux Minart-Lebrun, habitaient rue Jolimetz, le magasin de charbons de M. Mabille de Poncheville. Le mari, Adonis, âgé de 32 ans, et la femme Marie, 26 ans, faisaient un assez bon ménage bien que le mari fut, dit-on, un peu vif.

Ils avaient un enfant âgé de quatre ans et Mme Minart était enceinte.

Hier à midi, sans que l'on en connaisse le motif, une querelle de ménage éclata brusquement au moment du dîner. Les assiettes volaient en éclats quand soudain Mme Minart sortit en disant : « Puisque c'est ainsi, je vais me noyer ». Effectivement, elle courut au canal, distant de trente mètres et s'y précipita.

Son mari qui l'avait suivie en la voyant disparaître, sauta à l'eau, bien que ne sachant pas nager.

Tous deux disparurent.

Le pauvre petit bambin qui avait assisté à cette horrible scène ,pleurait sur la berge en criant : Maman, maman est là !

Ses appels attirèrent des passants notamment M. Désiré Delfosse, marchand de bois, qui sauta dans une barque et réussit à repêcher le corps du malheureux Minart.

Il était trop tard ; l'asphyxie avait fait son œuvre. Quant au cadavre de sa femme, il ne fut retrouvé qu'après trois heures de séjour sous l'eau.

Ce terrible drame a péniblement affecté la population.

La Fête du 1er Mai

GROUPONS-NOUS ET DEMAIN...

Les travailleurs organisés des deux mondes s'apprêtent à célébrer la Fête Internationale du Travail, ainsi que l'écrivait hier notre rédacteur en chef.

Le mineur laissera ce jour-là, le pic au fond des puits, le forgeron abandonnera le lourd marteau dont il se sert pour broyer le fer ; le menuisier quittera l'établi ; le tisserand désertera le métier.

Un nombre considérable d'ouvriers de toutes les corporations, dans des conférences, manifestations et réunions fraternelles, sans souci des différences de races et des diversités de religion, clameront leur commune aspiration vers un idéal de justice, de solidarité et de fraternité sociales.

Ah ! cette religion nouvelle qu'est le socialisme libérateur a bien ébranlé le vieux monde ! Le socialisme a su choisir un jour admirable pour convier les travailleurs internationaux à une manifestation de classe. Le 1er mai, jour où la nature commence à triompher des rigueurs et des frimas de l'hiver et caresse d'un rayon de soleil les membres engourdis des malheureux est une journée de renaissance et de vie.

Pourtant quelque chose assombrit cette merveilleuse fête ! Beaucoup d'ouvriers n'ont pas encore compris leur devoir..

Ils sont restés sourds à l'appel de leurs camarades de misères devenus conscients de leur force et de leur puissance.

Les uns par une poltronnerie native et par crainte de représailles patronales ; les autres par ce qui déconcerte en eux d'anciens préjugés ; d'autres enfin coupables d'indifférence,et ne se résolvant pas à donner aux militants un bon coup d'épaule pour renverser le vieil édifice social, qu'ils croient encore très solide et qui ne l'est que par suite de leur apathie !

Et nous ne parlons pas des malheureux, victimes d'une âpreté au gain jamais réalisée ; de l'espoir criminel de devenir des créatures du patronat en trahissant leurs camarades de travail ! Ceux-là sont plus à plaindre qu'à blâmer.

Ce n'est donc pas à cette dernière catégorie incapable de comprendre, incapable de s'arracher à la chaîne de l'esclavage !

C'est aux apeurés, aux victimes des préjugés, aux indifférents, qu'il faut s'adresser. C'est par un appel vigoureux qu'il faut réveiller leur conscience engourdie.

Crions leur bien haut que la puissance patronale n'est basée que sur leur faiblesse. La vindicte du maître s'exerce à l'heure actuelle sur quelques-uns ; elle ne pourrait pas s'exercer sur tous. Derrière le patron existe un coffre-fort qu'il faut garnir à tout prix les capitaux engagés qui appellent des bénéfices ; des besoins qui ne peuvent être satisfaits qu'à l'aide de gains prodigieux.

Aux timorés enchaînés par les préjugés et croyant que le salariat est la forme éternelle qui régira les rapports de l'employeur et de l'employé, disons que le salariat ne suervistera pas davantage que les formes précédentes de l'exploitation humaine, esclavage et servage. Détruisons dans l'esprit de ces braves gens, le germe morbide de religions déchues qui leur enseignent la résignation et leur promettent un paradis céleste bien difficile à atteindre, alors qu'il s'en trouve un à portée de leur main, le paradis terrestre. Arrachons-les à la domination du curé, qui atrophie leur mentalité par un amas de mensonges et de dogmes terrifiants et fait de ces hommes, de véritables enfants.

Aux indifférents reprochons-leur l'inertie coupable. Montrons l'immense chemin accompli par ceux qui n'hésitèrent pas au péril de leurs situations et souvent de leur existence, à se lancer tête baissée dans la lutte contre l'exploitation humaine.

Il doit nous suffire d'appeler l'attention des indifférents sur les résultats de l'action syndicale et socialiste. Les gouvernants sont obligés d'étudier la situation économique du prolétariat : de légiférer en sa faveur pour protéger l'ouvrier contre l'exploiteur : d'accomplir des réformes pour les travailleurs et de s'occuper des retraites ouvrières qui permettront aux malheureux épuisés par un labeur continu, ayant enrichi la société d'être assistés par elle et de goûter un repos bien gagné.

Certainement les indifférents se ressaisiront ; ils s'apercevront que sans eux des brèches formidables ont été faites dans la forteresse capitaliste, et courageusement s'enrôleront dans les rangs de la République sociale pour tenter avec les soldats de la première heure le suprême assaut.

Semeurs de l'idée syndicale et socialiste, ensemencez toujours et la presque totalité des travailleurs, militants convaincus et énergiques de toujours ; timorés et indifférents de la veille, abrités sous les vastes plis de notre drapeau, attendront bientôt avec impatience la charge du clairon qui sonnera la délivrance et l'émancipation complète du prolétariat.

Le 1er Mai sera alors la fête de tous les travailleurs affranchis.

Vive donc le 1er Mai !

E. DONDY.

A LIEVIN

Journée du 30 avril. — A quatre heures du soir, distribution de pains aux pauvres de la Ville portés sur la liste des indigents.

A six heures du soir, grande conférence par le député LAMENDIN, dans la salle de l'Alcazar.

A huit heures et demie, retraite aux flambeaux.

Journée du 1er Mai. — Grande manifestation des travailleurs. — Défilé dans les principales rues de la Ville des corporations ouvrières précédées de tambours et clairons et du drapeau syndical. Formation du cortège à dix heures du matin, rue Thiers (cité du numéro 3 de Liévin). — A une heure du soir, réception des délégations ouvrières à la Mairie par la Municipalité. Vins d'honneur.

A trois heures, le cortège se rendra au cimetière pour déposer des couronnes sur la tombe des citoyens Antoine Dilly et Henri Dernoncourt, anciens délégués mineurs.

La veille et le jour du Premier-Mai seront annoncés par des salves d'artillerie. Les édifices communaux arboreront le drapeau national.

A OIGNIES

Le section syndicale des Mineurs organise une grande manifestation pour le 1er Mai.

A dix heures précises du matin, le citoyen BASLY, député, président du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, fera une importante conférence. Les ouvriers de tous les corps de métiers, les cultivateurs, les commerçants, sont invités à venir écouter le vaillant défenseur des travailleurs.

Le chômage sera général à Oignies, le 1er Mai.

A BRUAY

Aux ouvriers Mineurs de la Compagnie des Mines de Bruay.

Citoyens,

A l'heure où vous lirez cet appel, vous serez séparés de vos ingénieurs, chefs porions, porions, qui probablement par ordre ferme, depuis quinze jours pendant votre travail, vous parlent du 1er Mai, vous menacent de mise à pied de plusieurs jours, enfin vous pressurent et vous terrorisent pour vous faire rendre au travail en ce jour de Fête Prolétarienne et mondiale ; tâchant ainsi de vous faire trahir votre cause entière d'avenir et tous nos principes les plus sacrés.

Vous penserez et direz avec nous que vous devez résister à toutes ces objurgations qui n'ont but que de vous faire afficher votre faiblesse et et faire désavouer par vous-même la cause pour laquelle nous luttons ensemble depuis longtemps pour laquelle nous avons déjà tant souffert ; qui est la même pour tous les mineurs du monde entier. C'est-à-dire en général : amélioration de vos conditions de travail et des moyens d'existence. Protection entière pour les vieux mineurs et ceux usés prématurément ou blessés au travail. Protection des enfants et pour eux l'établissement de moyens plus larges de développement intellectuel et moral, etc.

Vous ne pouvez abandonner *aussi lâchement* que l'on vous y convie, pareil programme qui constitue l'amélioration du reste de votre vie et celle de tous vos enfants.

Vous rendre au travail le 1er Mai, aurait pour funestes conséquences de faire constater à vos patrons que c'est par les coups que l'on pourra vous vaincre totalement alors que ce n'est qu'en relevant la tête que vous vous ferez rendre le plus de justice et vous acquerrez plus de liberté.

Gardez au contraire jalousement vos droits et fortifiez votre liberté par l'accomplissement de tous vos devoirs. Sachez que la défaillance est, sinon mortelle, mais meurtrière et ne vous y abandonnez point.

Que vos patrons de Bruay se réclamant de titres de Républicains prennent garde et sachent que ce n'est pas ainsi et impunément que l'on mutile les principes républicains. Que s'ils espèrent triompher de vous par des moyens de pression plutôt brutaux, et de contenir votre élan : ils ne leraient au surplus — si vous vous laissez faire — que refouler momentanément au fond de votre cœur vos pensées et vos désirs d'émancipation ; car plus tard, enfin las d'oppressions de toutes sortes, assoiffés de plus de justice et de liberté, vos sentiments et vos désirs trop longtemps contenus, se déchaîneront, rompront leurs digues et s'épancheront en torrents impétueux et terribles à l'adresse des oppresseurs.

Mais vous éviterez la rechute que l'on vous propose dont les conséquences pourraient être plus terribles que celles qui ont pesé sur Bruay pendant cinq ans de 1893 à fin 1898 et vous travaillerez sans relâche avec nous à fortifier vos libertés et à améliorer l'avenir.

Et pour cela ! Pas de défaillance le 1er Mai. Pas de manquements à vos devoirs et soyez présents à la réunion à dix heures du matin, salle Fouquet.

Le Secrétaire de la section syndicale de Bruay :

H. CADOT.

N. B. — Il ne sera pas dit qu'à Bruay la peur que l'on sème parmi vous et qui semble vous envahir,, aura eu raison de la liberté.

A. C.

A ARMENTIERES

La Municipalité a décidé d'arborer le drapeau national et de décorer l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion du 1er Mai. Les services divers de la ville chômeront ce jour-là.

A sept heures du matin, par les soins des administrateurs du Bureau de bienfaisance, une grande distribution de viande aura lieu au profit des indigents.

Le soir, l'Administration municipale recevra les diverses délégations ouvrières :

1. Les conseillers prudhommes ouvriers.
2. Le Syndicat textile.
3. La section Armentiéroise du Parti socialiste de France.
4. Les représentants des divers syndicats.

De leur côté, les organisations ouvrières ont fait apposer des affiches invitant les travailleurs à manifester d'une façon pacifique leur espoir dans l'avenir du prolétariat socialiste.

Le cortège se rendra à la Maison du Peuple où le citoyen Moïse Rivola fera une conférence sur la fête du 1er Mai, ses origines et sa signification.

A HENIN-LIETARD

La fête sera annoncée la veille par une retraite aux flambeaux, à laquelle participeront la Compagnie des sapeurs-pompiers, la Fanfare municipale, la Société des Trompettes, la Société de gymnastique l'Etoile.

Le 1er Mai, à 7 heures du matin, distribution de viande aux indigents secourus par le Bureau de bienfaisance.

A 11 heures, à la Mairie, réception des délégations ouvrières par la Municipalité.

A midi, dîner offert aux vieillards de la Maison de refuge. Visite de l'hôpital par la Municipalité. A partir de 3 heures, Petite-Place, départ de ballons pilotes ; sujets grotesques.

A 5 heures, ascension du ballon « la Ville d'Hénin », cubant 750 mètres cubes, par M. Piétri, et un autre de l'Aéronautique-Club de Paris.

De 5 heures et demie à 7 heures du soir, place Carnot, concert donné par la Musique municipale. Illumination de la Mairie.

A ERRE

Après la conférence annoncée de notre camarade et collaborateur Maurice Monier, un banquet aura lieu sous la présidence du citoyen Leleu, maire d'Erre.

A FOUQUIERES-LES-LENS

La section syndicale de Fouquières avait décidé dans la dernière réunion qu'une manifestation aurait été organisée pour aller poser une couronne sur la tombe des dernières victimes du travail. Mais à Fouquières il se présente un cas exceptionnel : Il y a un nouveau cimetière depuis le mois de septembre dernier et les dernières victimes du travail reposent dans l'ancien. Il a été décidé d'aller soumettre les revendications à la Mairie comme les années présédentes, par conséquent les ouvriers se réuniront à 11 heures et demie au siège de la section chez le citoyen Crépel Léopold où le cortège se formera pour arriver à midi très précises à la mairie.

Dernière Heure

Le roi d'Angleterre à Rome

LA REVUE MILITAIRE

Rome, 29 avril. — Ce matin, à huit heures, toutes les troupes, près de 25.000 hommes, étaient rangées sur trois lignes très profondes. A huit heures quarante, le fort de Monte-Mario, qui domine la place d'Armes, a tiré les salves annonçant l'arrivée du roi Victor-Emmanuel. Il était à cheval, accompagné du duc d'Aoste et du comte de Turin, et suivi d'un nombreux état-major auquel s'étaient joints les officiers de la suite du roi d'Angleterre.

Quelques instants après arrivèrent les voitures de la cour. Dans la première se trouvait le roi d'Angleterre en uniforme de feld-maréchal et la reine Hélène en toilette claire. Aussitôt toutes les musiques jouèrent le *God save the King*.

La revue a commencé aussitôt. La voiture royale a défilé lentement. Le roi Victor, suivi des princes, marchait à son côté. Puis eut lieu le défilé. Les bersaglieri et la cavalerie ont été particulièrement applaudis. Aucun incident.

LA VISITE AU VATICAN

C'est aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après-midi, que le roi Edouard a été reçu par Léon XIII.

Le roi, accompagné de M. Hardinge et de deux secrétaires, partit de l'ambassade d'Angleterre au Quirinal et descendit de voiture dans la cour Saint-Damase, où il fut reçu par M. Bisleti, maître de chambre, accompagné des camériers d'honneur. Les gardes pontificaux rendent les honneurs.

M. Bisleti conduisit le souverain jusqu'au haut de l'escalier, où le salua M. Cagiani de Azevedo, majordome du pape, entouré des prélats et hauts dignitaires du Saint-Siège.

Léon XIII reçut le roi à l'entrée de son cabinet particulier. Personne n'assista à l'entrevue.

Après l'audience, Edouard VII retourna à l'ambassade du Quirinal, sans faire visite au cardinal Rampolla, qui n'aura par conséquent pas à lui en rendre.

La Révolte Cléricale

UN CURE PROVOCATEUR

Grenoble, 29 avril. — Pendant que les magistrats étaient occupés à expulser les Chartreux, M. Mouthon, rédacteur au « Matin », qui se trouvait dans une voiture, a été reconnu par le curé d'une commune voisine qui s'écria : « Voilà un renégat : c'est Mouthon, l'ancien directeur de la « France Libre », de Lyon ».

Aussitôt une foule hostile entoure la voiture où se trouvait le journaliste ; les coups pleuvent sur lui et, sans la capote qui faisait coussin, M. Mouthon aurait eu le crâne fendu.

Néanmoins, il reçoit plusieurs coups de canne. Il a la lèvre supérieure fendue et trois dents brisées.

FANATISME CLERICAL

Grenoble, 29 avril. — Après leur interrogatoire à l'hôtellerie des Dames, les 23 Chartreux ont été mis en liberté sur leur promesse de gagner Pignerol, sans passer par Grenoble. M. Michel, le supérieur, prend place dans la voiture, avec l'évêque de Grenoble et M. Pichat, député de l'Isère. La voiture, escortée par la foule, descend vers Saint-Laurent-du-Pont. Les autres Chartreux vont à pied. 2,000 personnes les entourent en poussant des cris divers.

A un certain moment la foule dételle la voiture qu'elle traîne jusqu'à la demeure de M. Pichat.

Après avoir dîné chez le député clérical, les Chartreux ont pris le train pour Saint-Baron ; de là, ils gagneront Chamberry et Pignerol.